

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Exemplum ad usum et abusum

Louis, Nicolas

Published in:

Le récit exemplaire (1200-1800)

Publication date:

2011

Document Version

Version revue par les pairs

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Louis, N 2011, Exemplum ad usum et abusum: définition d'usages d'un récit qui n'en a que la forme. dans M JEAY & V DUCHE (eds), *Le récit exemplaire (1200-1800): Actes du XXIIIe colloque international de la Société d'Analyse de la Topique Romanesque, Belley 17-20 septembre 2009*. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance européenne edn, vol. 67, Classiques Garnier, Paris, pp. 17-36.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



Le Récit exemplaire (1200-1800)

Études réunies par Véronique Duché-Gavet et Madeleine Jeay

PARIS
ÉDITIONS CLASSIQUES GARNIER
2011

EXEMPLUM AD USUM ET ABUSUM : DÉFINITION D'USAGES D'UN RÉCIT QUI N'EN A QUE LA FORME

Exemplum dicitur in Hystoriis quod cum Antipater accusaretur coram Cesare de infidelitate erga Romanos, ipse, proiecta ueste, ostendit multitudinem uulnerum que propter Romanos receperat, dicens non opus esse uerbis cum cicatrices se tacente clamarent ipsum fuisse fidelem Romanis. Ex quo patet quod efficacius mouent uisa quam uerba¹.

Un bon exemple vaut parfois mieux qu'un long discours. Paradoxalement, cet article qui a l'*exemplum* pour objet ne suivra pas cette sentence. Il s'agit ici de définir le sens de ce terme au Moyen Âge. On ne visera pas l'exhaustivité, mais on se contentera de dresser un état de la question et de lancer de nouvelles pistes de réflexion. On présentera d'abord les lignes de façade du débat historiographique, pour reprendre ensuite les discours médiévaux sur le sujet et proposer enfin une définition dans une optique à la fois rhétorique et narratologique.

1 « On raconte cet exemple dans les Histoires : Antipater était accusé devant César d'infidélité envers les Romains ; après avoir rejeté son vêtement, il montra la quantité de blessures qu'il avait reçues pour eux, disant qu'il n'était pas nécessaire de parler, car même s'il gardait le silence, les cicatrices proclameraient sa fidélité aux Romains. Cela montre que ce qu'on voit convainc plus efficacement que les discours » : Christine Boyer (éd.), *Humberto de Romanis. De dono timoris*, Turnhout, Brepols, 2008 (Corpus christianorum. Continuatio mediaevalis, 218), p. 106-107. Pour la traduction : *Id.*, *Le don de crainte ou l'abondance des exemples*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, p. 103.

DÉBATS HISTORIOGRAPHIQUES¹

Si l'intérêt scientifique pour l'*exemplum* remonte au début du XIX^e siècle², les grandes entreprises de recherche commencent à sa fin avec des historiens comme Albert Lecoy de la Marche, Thomas Frederick Crane, Alfons Hilka ou encore Joseph Albert Mosher. Ils voient un trésor heuristique dans ces courts récits nommés *exempla* par les auteurs médiévaux. Leur intérêt, avant tout d'ordre culturel, invite à considérer ces *exempla* exclusivement à travers leur contenu. Tous donnent au terme *exemplum* – à côté de sa définition générale de modèle à imiter – le sens d'*illustrative story*³. Jean-Thiébaud Welter écrit : « par le mot *exemplum*, on entendait, au sens large du terme, un récit ou une historiette, une fable ou une parabole, une moralité ou une description pouvant servir de preuve à l'appui d'un exposé doctrinal, religieux ou moral⁴ ». L'*exemplum* serait un récit, réel ou fictif, servant à illustrer une règle.

Une première remise en cause de cette définition apparaît dans un article de synthèse de Rudolf Schenda consacré aux recherches sur l'*exemplum*. Il y affirme que l'*exemplum* n'est pas toujours un récit, que les *exempla* se retrouvent non seulement dans les prêches, mais aussi dans des livres de lecture, qu'il possède souvent des caractéristiques à la fois didactiques et divertissantes et qu'il est présent dans la littérature depuis l'Antiquité gréco-romaine jusqu'à aujourd'hui⁵. Pour Schenda, l'*exemplum* n'est pas un genre littéraire, mais une notion englobant différents genres littéraires, en même temps que la dénomination d'une fonction : l'*exemplum* serait une proposition didactique avec une tendance moralisante.

1 On s'est inspiré pour cette partie de l'excellente rétrospective de Markus Schürer, *Das Exemplum oder die erzählte Institution. Studien zum Beispielgebrauch bei den Dominikanern und Franziskanern des 13. Jahrhunderts*, Berlin, LIT Verlag Münster, 2005, p. 51-65.

2 Rudolf Schenda, « Stand und Aufgaben der Exemplarforschung », *Fabula*, 10, 1969, p. 9-85 (p. 69).

3 Thomas Frederick Crane (éd.), *The exempla or illustrative stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry*, Londres, 1890, p. XVIII.

4 Jean-Thiébaud Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Paris, E. H. Guitard, 1927, p. 1. Cette thèse demeure, malgré son ancienneté, fondamentale.

5 Rudolf Schenda, *Stand und Aufgaben*, ouvr. cité, p. 81.

Vers 1975, Jacques Le Goff¹ remet au goût du jour l'*exemplum*, observé cette fois par le prisme d'une histoire des mentalités. *Lexemplum* est la source idéale pour l'étude des superstructures médiévales. Il est aussi le reflet de la « révolution » de la fin du XII^e – début du XIII^e siècle, du temps des villes, des marchands, du purgatoire, des ordres mendiants et de leur nouvelle prédication². Dans sa définition, Le Goff limite le champ de l'*exemplum* en excluant de cette notion les récits fictifs et les similitudes, en lui attribuant un cadre particulier (la prédication), un mode d'utilisation précis (l'oralité) et une fonction particulière (la conversion). *Lexemplum* devient ainsi « un récit bref donné comme véridique et destiné à être inséré dans un discours (en général un sermon) pour convaincre un auditoire par une leçon salutaire³ ».

La même année, Mark Silk propose, dans sa thèse malheureusement inédite, une approche originale de l'*exemplum* médiéval. Il y affirme que les auteurs médiévaux n'utilisaient pas l'*exemplum* pour référer à une sorte particulière de chose, mais à la façon dont une chose était utilisée⁴. *Lexemplum* n'est donc pas un contenu, mais un type d'utilisation. Plus précisément, il est un mode de connaissance et de faire connaître : une *scientia rerum*. Cette manière de penser, puisant ses racines dans l'Antiquité, serait (ré)apparue au XII^e siècle en réponse à la scolastique. À l'abstraction rationnelle, la *scientia rerum* oppose le concret du réel, du vécu. Elle ne serait pas cantonnée au milieu de la prédication, mais aurait aussi touché la dialectique, la rhétorique et le droit.

Une seconde phase de remise en question de la définition de Le Goff vient à nouveau du monde germanique⁵, avec Christoph

-
- 1 Ces recherches sont portées par le *Groupe d'anthropologie historique de l'Occident médiéval*, créé à cette époque. On trouve sur son site (www.gahom.ehess.fr) une importante bibliographie (*Bibliex*), des renvois vers des ressources en lignes (*RELEx*) et surtout une base de plus de 8200 *exempla* interrogeable selon différents champs.
 - 2 Sur le lien entre l'*exemplum* et le « nouveau » XII^e siècle, voir Jacques Le Goff, « *Vita et Pre-exemplum* dans le 2^e livre des *Dialogues* de Grégoire le Grand », dans *Hagiographie, cultures et sociétés : IV^e-XII^e siècles : Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris, 2-5 mai 1979*, Paris, CNRS, 1981, p. 105-120 (p. 109-110).
 - 3 Claude Bremond, Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, *L'exemplum*, Turnhout, Brepols, 1982, p. 37-38.
 - 4 Mark Reuel Silk, *Scientia Rerum : the Place of Example in Later Medieval Thought*, Harvard, 1982 (Ph. D) : « Medieval writers did not use exemplum to refer to a particular kind of thing, but to the way a particular thing was used », p. 7-8.
 - 5 Sur les débats germanophones liés à la définition de l'*exemplum*, voir Hans-Joachim Schmidt, « Les recherches sur les *exempla* dans les pays germaniques », dans Jacques

Daxelmüller¹ et surtout l'enquête de Peter von Moos sur le *Polycraticus* de Jean de Salisbury². Pour ce dernier, l'*exemplum* n'est pas un récit, mais un argument ; il induit plutôt qu'il n'illustre ; il n'est pas propre au milieu de l'homélie, mais est un instrument de la rhétorique³ ; il a pour principal public non le *rudes*, mais avant tout l'élite. Plus fondamentalement, cet *exemplum* n'est pas un produit du Moyen Âge, mais un descendant de l'Antiquité gréco-romaine. Et l'auteur de faire sienne la définition présente dans la *Rhetorica ad Herennium*. Certes, l'*exemplum* médiéval a des particularités propres à son époque, mais celles-ci ne constituent en rien une césure face à l'Antiquité classique. Elles ne sont que des « détails secondaires⁴ ». Dans un article postérieur, von Moos avancera que les deux types d'*exemplum* – rhétorique et homilétique – ne sont que deux faces d'un même objet anthropologique, auquel il donne la définition suivante : « l'*exemplum* est un événement du passé, rappelé ou mentionné dans un discours, pour convaincre de l'objectif à atteindre⁵ ».

Dans la littérature francophone, on prolongera la distinction entre un *exemplum* rhétorique, reliquat de la culture antique, à l'emploi restreint aux intellectuels et à l'influence négligeable, et un *exemplum*

Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu, *Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, Paris, Champion, 1998, p. 215-242 et spécialement p. 227-232.

- 1 Christoph Daxelmüller, « *Auctoritas*. Subjektive Wahrnehmung und erzählte Wirklichkeit. Das Exemplum als Gattung und Methode », dans Georg Stötzel (éd.), *Germanistik – Forschungsstand und Perspektiven. Vorträge des Deutschen Germanistentages*, 1984, t. II : *Ältere Deutsche Literatur, Neuere Deutsche Literatur*, Berlin, De Gruyter, 1985, p. 72-87 et *Id.*, « *Exemplum* », dans *Enzyklopädie des Märchens*, t. 4, Berlin-New York, 1984, col. 627-649.
- 2 Peter von Moos, « The Use of *exempla* in the *Polycraticus* of John of Salisbury », dans Michael Wilks (éd.), *The World of John of Salisbury, A Symposium to Commemorate Eight Century of his Death. Salisbury, July 1980*, Oxford, Blackwell, 1984, p. 207-261, et surtout *Id.*, *Geschichte als Topik : das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die Historiae im Polycraticus Jobanns von Salisbury*, Hildesheim, G. Olms, 1996.
- 3 Cette caractéristique avait été esquissée par Jacques Berlioz dans son article « Le récit efficace. L'*exemplum* au service de la prédication (XIII^e-XV^e siècle) », dans Jacques Berlioz et Jean-Michel David (éd.), *Rhétorique et histoire : L'exemplum et le modèle de comportement dans le discours antique et médiéval. Table ronde organisée par l'École française de Rome le 18 mai 1979*, Rome, École française de Rome, 1980, p. 113-146, mais n'a curieusement pas été reprise par Le Goff.
- 4 Selon l'expression de Peter von Moos, « L'*exemplum* et les *exempla* des prêcheurs », dans Jacques Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu, *Les exempla médiévaux : nouvelles perspectives*, ouvr. cité, p. 71.
- 5 *Id.*, p. 70-71.

homilétique, proprement médiéval, largement employé et présent au cœur des mentalités des simples¹.

Les débats historiographiques se concentrent donc autour de deux définitions apparemment inconciliables. D'une part, un exemple *short illustrative story* lié à la pastorale à destination des laïcs des XII^e-XV^e siècles, et d'autre part un *exemplum* argument inductif issu de la rhétorique classique. Pour dépasser cette opposition, une relecture des discours antiques et médiévaux sur l'*exemplum* s'impose.

LES SOURCES

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Les réflexions sur l'*exemplum* trouvent leur origine en Grèce, dans les traités rhétoriques aristotéliens et pseudo-aristotéliens². Ils seront repris à Rome, en premier lieu dans le *De inventione* de Cicéron, qui considère l'*exemplum* comme un type de comparaison, à côté de la ressemblance et du parallèle³. Le texte de la *Rhetorica ad Herennium* en propose une définition précise :

Exemplum est alicuius facti aut dicti praeteriti cum certi auctoris nomine propositio. Id sumitur isdem de causis, quibus similitudo. Rem ornatiorem facit, cum nullius rei nisi dignitatis causa sumitur; apertioem, cum id quod sit obscurius magis dilucidum reddit; probabiliorem, cum magis ueri similem

-
- 1 Jacques Le Goff, « L'*exemplum* et la rhétorique de la prédication aux XIII^e-XIV^e siècles », dans Claudio Leonardi et Enrico Menesto (éd.), *Rhetorica e poetica tra i secoli XII e XIV, Atti del secondo Convegno internazionale di studi dell'Associazione per il Medioevo e l'Umanesimo latini (AMUL) in onore e memoria di Ezio Franceschini, Trento e Rovereto 3-5 ottobre 1985*, Pérouse-Florence, Centro italiano di studi sull'alto Medioevo, 1989, p. 3-29; Jacques Berlioz, « *Exempla* », dans Geneviève Hasenohr et Michel Zink (sous la dir. de), *Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge*, Paris, Fayard, 1994², p. 437-438; *Id.*, « L'*exemplum* homilétique », dans Pierre Guichard et Danièle Alexandre-Bidon, *Comprendre le XIII^e siècle : études offertes à Marie-Thérèse Lorcin*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1995, p. 87-96.
 - 2 Pseudo-Aristote, *Rhétorique à Alexandre*, 1429 a 21, et Aristote, *Rhétorique*, 1356b, 1357b, 1393a et 1394a.
 - 3 Cicéron, *De inventione*, I, 49. Voir Guy Achard, *Cicéron. De l'invention*, Paris, Les Belles Lettres, 1994 (Collection des universités de France), p. 101-102.

facit ; ante oculos ponit, cum exprimit omnia perspicue, ut res prope dicam manu temptari possit¹.

L'exemple est ici compris dans son sens restreint d'événement historique, certifié par une autorité. Ce type d'argument est rapproché de la similitude (dans le sens de *paradeigma*). On précise aussi l'ambivalence de l'*exemplum* en tant qu'induction ou illustration.

Dans l'*Institutio oratoria*², Quintilien propose une synthèse des enseignements sur le *paradeigma/exemplum* au chapitre consacré aux arguments extrinsèques à une cause. Il traduit le terme général de *paradeigma* par *exemplum* et non *similitudo* à l'inverse d'autres auteurs latins, parce qu'il considère que ce dernier nom correspond au grec *parabole*. Plus loin, il présente la similitude, la fable ainsi que d'autres types de *paradeigmata* au sens large. Le chapitre se termine par une remarque importante³, dans laquelle l'auteur met en avant le rôle crucial de l'orateur dans la mise en valeur de ces arguments, qui par eux-mêmes n'ont aucune valeur argumentative.

L'Antiquité gréco-latine comprenait l'*exemplum-paradeigma* de deux manières : au sens large comme un argument fondant le réel, au sens restreint comme la relation d'actes et/ou de paroles passés. Les théoriciens antiques avaient aussi décelé dans l'*exemplum* le double usage inductif/illustratif, l'attrait que son caractère imagé produit sur l'assistance, et l'importance de la mise en valeur de l'argument par le rhéteur.

-
- 1 « L'exemple consiste à citer un fait ou un propos du passé dont on peut nommer l'auteur avec précision. On l'emploie pour les mêmes motifs que la comparaison. Il rend l'idée plus brillante quand il est utilisé seulement pour orner ; plus intelligible quand il clarifie ce qui est trop obscur ; plus plausible quand il donne à l'idée plus de vraisemblance ; il met la chose sous les yeux quand il exprime tous les détails avec tant de netteté que l'on peut, pour ainsi dire, presque la toucher du doigt ». *Rhetorica ad Herennium*, IV, 62 ; Guy Achard, *Rhétorique à Hérennius*, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 212 (édition et traduction).
 - 2 *Liber V*, 11. Voir Jean Cousin, *Quintilien. Institution oratoire*, t. III : *Livres IV et V*, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 162.
 - 3 « Il arrive parfois que l'on s'approprie aussi un mot ou un acte du juge, de la partie adverse ou de son défenseur pour donner de la consistance au point de vue que l'on soutient. C'est pour cette raison que certains rhéteurs ont été amenés à classer les exemples et les autorités dont je viens de parler parmi les preuves indépendantes de la rhétorique, sous prétexte que l'orateur ne les inventait pas, mais les recevait. C'est là un point de la plus haute importance ; les témoins, en effet, la question et les autres moyens analogues décident du fait même soumis à la justice ; au contraire, les éléments tirés de l'extérieur n'ont par eux-mêmes aucune valeur, si l'orateur n'a pas le talent de les faire servir en quelque manière au soutien du procès en cours » : *Id.*, p. 175-176 (édition et traduction).

	Aristote	Rhetor. ad Her.	Cicéron	Quintilien
1) Notion générale ¹	<i>Paradeigma</i>	/	<i>Comparabile, similitudo</i>	<i>Exemplum (similitudo, inductio)</i>
2) Notion particulière				
Exemple historique	<i>Paradeigma</i>	<i>Exemplum</i>	<i>Exemplum</i>	<i>Exemplum</i>
Comparaison	<i>Parabola</i>	<i>Similitudo, imago</i>	<i>Collatio, imago</i>	<i>Similitudo, collatio</i>
Fable, Mythe	<i>Logos</i>	/	/	<i>Fabula poetica, fabella</i>

ANTIQUITÉ TARDIVE ET MOYEN ÂGE

Avec les théories grammaticales et rhétoriques de la fin de l'Antiquité, on remarque que le terme *exemplum* peut être compris comme le cas (*alicuius facti aut dicti praeteriti*) présenté par l'exemple, tandis que sa relation (*propositio*) est nommée *paradeigma*². À côté de la parabole et de l'image, il est un type de similitude (*homoiosis*)³. Dans l'*Ars grammaticae* de Marius Plotius Sacerdos, on trouve en plus une explication des différences entre l'exemple, le paradigme et le signe⁴. Cette définition sera souvent reprise plus tard, que ce soit dans le commentaire de Sedulius

- 1 Ce tableau (Peter von Moos, *Geschichte als Topoi*, ouvr. cité, p. 50) ne doit toutefois pas voiler les divergences qui existaient entre les auteurs antiques, qui s'expliquent en partie par la différence d'époque, de domaines d'étude et de publics auxquels ils s'adressaient ; voir Bennett J. Price, *Paradeigma and Exemplum in Ancient Rhetorical Theory*, Berkeley, 1975 (Ph. D.), p. 212-217.
- 2 Heinrich Keil (éd.), *Probi Donati Servii qui feruntur de arte grammatica libri*, Leipzig, 1864, p. 402 et 464-465 ; Louis Holz (éd.), *Murethbach. In Donati artem maiorem*, Turnhout, Brepols, 1977, p. 249-250 ; Bengt Löfstedt (éd.), *Ars Laurensbamensis : expositio in Donatum maiorem. In Donati artem maiorem*, Turnhout, Brepols, 1977, p. 236-238 ; Karl Barwick (éd.), *Flavii Sosipatri Charisii Artis grammaticae libri V*, Leipzig, 1964, p. 365.
- 3 ἰμοίωσις est, cum per similitudinem res praesentantur. Cuius species sunt primae duae, ποικιλία et πορχαβολή. Harum distantia est, quod paradigma facit vera exempla, parabola ficta ostendit. Voir Carl Felix von Halm (éd.), *Rhetores latini minores*, Leipzig, 1863, p. 44.
- 4 Heinrich Keil (éd.), *Artis metricae*, Leipzig, 1874, p. 468-469. Pour être complet, ajoutons que dans les *Artis rhetoricae* de Chirius Fortunatianus et *Les noces de Philologie et Mercure* de Martianus Capella – dont l'influence sur la pensée médiévale fut déterminante – il est fait mention de l'*exemplum* comme d'un type d'argument *circa rem* (c'est-à-dire qui ne dépend pas de la chose traitée) jouant sur la ressemblance à côté de la similitude, de la fable, de l'image et des apologues. Voir Carl Felix von Halm, (éd.), *Rhetores latini minores*, ouvr. cité, p. 115-117 et James Willis (éd.), *Martianus Capella, De nuptiis Philologiae et Mercurii*, Leipzig, 1983, p. 196-197.

Scotus¹, dans le *Liber de schematibus et tropis* de Bède le Vénérable², ou encore dans les *Etymologies* d'Isidore de Séville³.

L'héritage antique se ressent aussi dans les discours sur l'*exemplum* des XII^e-XV^e siècles. On trouve par exemple la définition de Quintilien dans le *De grammatica* d'Hugues de Saint-Victor⁴. Mais c'est surtout l'influence de la *Rhetorica ad Herennium* qui est perceptible⁵, que se soit dans les traités de poésie de Godefroid de Vinsauf et de Jean de Garlande⁶, ou encore chez Hugues de Sneyth⁷. Plusieurs dictionnaires contiennent aussi des définitions du *paradeigma* et de l'*exemplum*. Pour Jean Balbi, on peut comprendre l'*exemplum* comme ce qui est identique à autre chose (*similitudo*), un fait du passé (*res gesta praeteriti*) ou un argument du particulier

-
- 1 Bengt Löfstedt (éd.), *Sedulius Scottus*, ouvr. cité, p. 389-390.
 - 2 Carl Felix von Halm (éd.), *Rhetores latini minores*, ouvr. cité, p. 618.
 - 3 *Etymologies*, I, 37. Jose Orez Reta et Manuel-Antonio Marcos Casquero (éd.), *Etimologias*, t. I, Madrid, 1982, p. 348. Dans un autre ouvrage du même auteur, on peut lire un passage intéressant : « Entre l'exemple et la similitude il y a comme différence que l'exemple est une histoire (*historia*) et que la similitude est une preuve (*approbatio*) ». Voir Isidorius Hispalensis, *Opera appendices*, dans *Patrologia latina*, 83, Paris, 1850, col. 1329. Le fait que cette distinction soit mentionnée sous-tend qu'une confusion existait à l'époque entre les deux termes.
 - 4 Roger Baron (éd.), *Hugonis de Sancto Victore Opera propaedeutica : practica geometriae, de grammatica, epitome Dindimi in philosophiam*, Notre Dame, Notre Dame University Press, 1966, p. 154-156. Sur la diffusion de l'œuvre de Quintilien au Moyen Âge, voir Birger Munk Olsen, *L'étude des auteurs classiques latins au XI^e et XII^e siècles*, t. II, Paris, 1985, p. 289-290 (Bibliographie).
 - 5 On recense près de cent cinquante manuscrits contenant ce traité pour les IX^e et XII^e siècles. Birger Munk Olsen, *L'étude des auteurs classiques latins*, ouvr. cité, t. I, Paris, 1982, p. 128 et ss. Sur l'influence de ce traité sur les auteurs médiévaux, Frances Amelia Yates, *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 62-71.
 - 6 Edmond Faral, *Les arts poétiques du XI^e et du XII^e siècle*, Paris, Champion, 1923, p. 236 et Traugott Lawler (éd.), *The Parisiana Poetria of John of Garland*, New Haven, 1974, Yale University Press, p. 10.
 - 7 *Est enim differentia inter exemplum et methaphoram, quia exemplum est quando gestum morale precedentium proponitur ut ad inuitationem eiusdem uel detestationem animus excitetur. Methaphora uero in genere morum est, quando res inducitur siue naturalis siue artificialis, set etiam quodcumque factum ponitur, ut ei bonum uel malum comparetur* (Il y a en effet une différence entre l'*exemplum* et la métaphore, car on parle d'*exemplum* quand un acte moral du passé est présenté afin d'inciter l'âme à le suivre ou à le rejeter. Quant à la métaphore, dans le cadre des mœurs, il en est question quand une chose naturelle ou artificielle est présentée, mais aussi quand est avancé quelque fait [du passé], afin de le comparer en bien ou en mal) : ms. Londres, British Library, Harley 635, fol. 16r, cité dans Franco Morenzoni, « *Exempla* et prédication : l'exemple de Jourdain de Saxe », dans Jacques Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu (éd.), *Les exempla médiévaux*, ouvr. cité, p. 274, n. 23. Soulignons que la différence entre l'*exemplum* et la métaphore repose sur la nature argumentative du premier et celle informative de la seconde.

au particulier¹. Des théories sur le *paradeigma* se retrouvent dans un traité de prédication au moins : Thomas de Chobham le décrit comme un type de similitude qui fait comprendre un personnage par un autre². Si l'on ne trouve pas d'autres traces dans la littérature homilétique³, il est toutefois une distinction qui revient souvent : *l'exemplum* comme argument à côté des *rationes* et des *auctoritates*⁴.

On pourrait s'étonner de la faible présence de définitions sur *l'exemplum* dans la littérature médiévale – et plus particulièrement dans la littérature homilétique – et partant mettre en doute le lien avec *l'exemplum* antique. Cependant, il convient de relativiser ce propos par le faible nombre d'ouvrages rhétoriques édités, la visée avant tout pratique des traités de prédication et l'influence qu'exerçaient encore les traités antiques à l'époque. Il nous semble aussi que le lien étroit existant entre rhétorique

- 1 Sur *l'exemplum* en tant qu'argument du particulier au particulier, Aristote, *Rhétorique*, 1357b; *Catholicon seu universale vocabularium ac summa grammatices*, Lyon, 1510, cité dans Marie-Claude Malenfant, *Argumentaires de l'une et l'autre espèce de femme. Le statut de l'exemplum dans les discours littéraires sur la femme (1500-1550)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 47. On retrouve ce même sens dans le *Speculum doctrinale* de Vincent de Beauvais, Douai, 1624, col. 245. Du reste, le *Catholicon* – vaste dictionnaire de latin composé par Jean de Gênes (Giovanni Balbi) en 1286 – contient aussi la définition du *paradigma* héritée de l'Antiquité tardive.
- 2 Tandis que l'*ycos* fait comprendre une chose par une autre chose, la parabole un acte par un autre et l'énigme une sentence obscure par une autre. Il donne même un vers mnémotechnique : *est ycos examinis collata, parabola facti ad factum, sed personas paradigma coequat*. Voir Franco Morenzoni, « *Summa de arte praedicandi* » : *Thomas de Chobham*, Turnhout, Brepols, 1988, p. 10-11 et 283-284.
- 3 Remarquons toutefois un détail intéressant dans l'introduction du *Speculum laicorum*, un recueil d'*exempla* à usage homilétique. On y peut lire : *non margaritas, set siliquas collegi quasi pecoribus erogandas, ut paradigmatis saltem et parabolis foveantur et exemplis, qui rodere nequiunt theorias* (J'ai rassemblé non des marguerites, mais des plantes légumineuses, afin que, comme celles que l'on distribue au bétail, ceux qui ne savent pas digérer les théories soient aidés à tout le moins par les paradigmes, les paraboles et les exemples). On a donc la présence du terme *paradigma*, dans un sens proche de *l'exemplum* : Jean Thiébaud Welter, *Le speculum laicorum. Edition d'une collection d'exempla composée en Angleterre à la fin du XIII^e siècle*, Paris, 1914, p. 1.
- 4 Cette distinction n'est du reste pas limitée à la littérature homilétique, mais est aussi commune aux traités théologiques et juridiques : Dorothea Roth, *Die Mittelalterliche Predigttheorie und das Manuale Curatorum des Johann Ulrich Surgant*, Bâle-Stuttgart, Helbing et Lichtenhan, p. 59-61 et Norbert Horn, « *Argumentum ab auctoritate in der legistischen Argumentationstheorie* », dans Okko Behrends et al. (éd.), *Festschrift für Franz Wieacker zum 70. Geburtstag*, Göttingen, Vandenhoeck et Ruprecht, 1978, p. 265-272. Cité dans Peter von Moos, « *L'exemplum et les exempla des prêcheurs* », art. cit., p. 73 ; David Flemming, *Bonaventurae opera omnia*, t. IX, *Ars concionandi*, Florence, 1901, p. 18 ; Ludwig Wahrmund, *Rhetorica ecclesiastica*, Innsbruck, 1906, p. 50.

et prédication n'a pas encore été assez souligné¹. Enfin, il faut surtout signaler l'absence de définition allant dans le sens d'une *illustrative story*.

Deux interrogations demeurent malgré tout. D'une part, les définitions présentées se rapportent à la rhétorique. Peuvent-elles être pour autant appliquées à différents milieux, tel celui de la prédication ? D'autre part, et plus fondamentalement, dans toutes les définitions de l'*exemplum*, il n'est nullement question de récits. Or, ce sont précisément des histoires que l'on retrouve dans les recueils d'*exempla* et nombre de sermons. Rhétorique et narration sont-elles conciliables ?

RHÉTORIQUE ET NARRATION

RHÉTORIQUE²

La principale difficulté empêchant de bien comprendre la nature de l'*exemplum* découle en réalité d'une perception erronée de la rhétorique. Opposée à la dialectique, la rhétorique a longtemps eu mauvaise réputation. Elle était considérée au mieux comme l'art de bien parler en public, le plus souvent comme celui de tromper par des artifices « anti-scientifiques ». Aujourd'hui, elle est redécouverte. Son objectif n'est pas une hypothétique vérité, mais la recherche d'un compromis. On ne répond pas à une question mais *sur* une question, sachant d'avance que toute solution est imparfaite. Cette approche n'est pas pour autant synonyme de chaos : « Entre la démonstration scientifique ou logique et l'ignorance pure et simple, il existe tout un domaine qui est celui de l'argumentation³ ». Du point de vue de l'orateur, elle est « l'art de persuader par le discours⁴ ». Mais point de rhétorique sans auditoire, sans son accord pour un dialogue. La rhétorique est donc « la négociation de la distance entre les individus à propos d'une question⁵ ».

1 Marianne G. Briscoe, *Artes praedicandi*, Turnhout, Brepols, 1992, p. 17, n. 10.

2 Le point suivant est inspiré – sauf mention contraire – de Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation : la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008⁶.

3 Olivier Reboul, *Introduction à la rhétorique*, Paris, 1991, Presses universitaires de France, p. 99.

4 *Id.*, p. 4.

5 Michel Meyer, *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Paris, Vrin, 2008, p. 11.

Cette approche du réel permet une meilleure compréhension de l'*exemplum* en tant qu'outil rhétorique. A l'intérieur de l'argumentation, Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca distinguent trois grands groupes, à savoir « les arguments quasi logiques, que l'on comprend mieux en les rapprochant de la pensée formelle ; les arguments basés sur la structure du réel, qui sont présentés comme conformes à la nature même des choses » et « les arguments qui visent à fonder la structure du réel : les arguments faisant état du cas particulier, les arguments d'analogie qui s'efforcent de restructurer certains éléments de la pensée conformément à des schèmes admis dans d'autres domaines du réel¹ ». L'exemple est un argument basé sur le cas particulier que l'on trouve à côté de l'illustration et du modèle. Il fonctionne par l'induction. Il crée une règle par la généralisation d'un cas concret. L'illustration se distingue de l'exemple par l'absence de logique inductive. Elle n'est là que pour renforcer l'adhésion à la règle connue. Elle n'est pas non plus une transposition de la règle dans un autre domaine comme l'est l'analogie². Elle est un cas particulier de cette règle. Toutefois, l'exemple et l'illustration partagent avec l'analogie le caractère imagé, ce qui facilite leur compréhension et les rend plus émouvants³. La différence entre l'exemple, l'illustration et un discours descriptif – si tant est qu'il puisse en exister – dépend avant tout de la présence ou de l'absence de stratégie de l'orateur. Une même proposition peut être considérée, selon les cas, comme exemple, illustration ou description. Seul le contexte peut alors permettre de différencier le discours rhétorique de la description.

Ces trois types d'arguments fondant le réel se présentent sous trois modalités différentes, selon que la réalité qu'ils fondent est donnée ou imaginée, figée ou en mouvement. Si le message décrit un événement

1 Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, ouvr. cité, p. 257.

2 L'analogie n'est pas basée sur un cas particulier, mais sur une ressemblance de rapport entre un thème (A-B) et un phore (C-D). « En outre, pour qu'il y ait analogie, thème et phore doivent appartenir à des domaines différents : lorsque les deux rapports que l'on confronte appartiennent à un même domaine, et peuvent être subsumés sous une structure commune, l'analogie fait place à un raisonnement par l'exemple ou l'illustration, thème et phore fournissant deux cas particuliers d'une même règle. » : Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, ouvr. cité, p. 502

3 Le dernier argument partant du particulier est le modèle. Avec la règle de justice (ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse), il incite à une conduite. Le modèle fonctionne par imitation. A l'opposé, l'antimodèle fonctionne par répulsion. Nous reviendrons plus loin sur les liens entre l'exemple, l'illustration et le modèle.

historique, on parlera de *casus*¹. La similitude expose aussi un réel mais au caractère atemporel, dans le sens d'une réalité de tout temps. Le message de la fable ou de la parabole se fonde sur une suite d'événements non passés, mais imaginés.

	Temps en mouvement	Temps figé
Réel donné	Casus	Similitude
Réel imaginé	Fable, parabole	/

Les rapports entre les types d'arguments et leurs modes ne sont pas exclusifs. Il est toutefois évident que le *casus* et la similitude, fondant une réalité donnée, seront davantage pris comme exemples tandis que les fables, mythes et paraboles auront plus une fonction d'illustration. Malgré tout, ces distinctions dépendent aussi des critères d'acceptation de l'auditoire.

RÉCIT²

Avec l'étude des liens existant entre exemple et récit, on entre au cœur de l'incompréhension sur la nature de l'*exemplum*. Il se fait que l'*exemplum* peut être à la fois l'un et l'autre : sur le fond un argument, un récit quant à la forme. De plus, certaines caractéristiques narratives influent directement sur l'efficacité de l'argumentation.

Avant d'aller plus loin, il faut d'abord affirmer que l'*exemplum* ne se trouve pas nécessairement sous la forme du récit. Dans son sens large, en tant qu'argument fondant le réel, il peut avoir comme forme toute représentation du réel. Cela va du mot à un poème en passant par une image, voire un son. Au sens restreint d'événement du passé (réel ou fictif), l'*exemplum* peut se présenter sous une forme autre que le récit. Toutefois, parce qu'ils représentent un événement, et donc un changement, l'*exemplum* et la fable naissent forcément du récit. Ils peuvent se figer en proposition, en évocation, voire en allusion³, lorsque le récit

- 1 Le terme *casus* doit être rapproché du cas de jurisprudence et non du *casus* juridique. En effet, tandis que le premier rend le jugement, le second l'appelle : Peter von Moos, *Geschichte als Topik*, ouvr. cité, p. 2-3.
- 2 Ce présent point est largement inspiré de Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino, *Homo fabulator : théorie et analyse du récit*, Montréal-Arles, Leméac-Actes Sud, 2003, p. 21-80.
- 3 Kristoffel Demoen, *Pagan and Biblical Exempla in Gregory Nazianzen : A Study in Rhetoric and Hermeneutics*, Turnhout, Brepols, 1996, p. 47 ; Christoph Daxelmüller, « *Narratio, Illustratio, Argumentatio. Exemplum und Bildungstechnik in der frühen Neuzeit* », dans

devient connu et partagé par tous. Ils se transforment alors en lieu commun, en topos.

Narration et *exemplum* historique sont donc intimement liés. Mais qu'est-ce qu'un récit. D'après Aristote, il s'agit de « quelque chose composé d'un début, d'un milieu et d'une fin¹ ». Autrement dit, c'est un type d'énoncé qui est composé d'un noyau situé entre deux situations (initiale et finale). Ce *nucleus* va représenter le changement. Il va remplacer la temporalité par la causalité. Face à deux situations : « Le roi mourut, puis la reine mourut », il précisera « de chagrin ». La différence entre deux états s'explique : le récit est né. Pour reprendre Roland Barthes, le récit est la généralisation du syllogisme abusif : *Post hoc ergo propter hoc*².

Appliqués à l'homme, les changements deviennent actions. De leur interprétation découle une morale. L'homme est continuellement en interrogation face à ce qu'il doit faire. La solution première est la *mimesis* : s'appuyer sur les actions d'autrui. Et le premier mode de transmission de ces expériences est précisément celui du récit.

La fonction du récit réside dans l'*univocité* de l'interprétation qu'elle donne du changement. Le récit fait connaître le temps. Il est le stade premier de toute notre connaissance³. Le cerveau remplace les clichés successifs perçus par notre vision par des liens de cause à effet. De cette manière, nous réduisons notre ignorance à agir face à une situation qui change. Le récit est la représentation physique (qu'elle soit orale, visuelle ou écrite) de cette mise en ordre du temps. Partant – comme nous aurons l'occasion de le développer plus bas – on comprend mieux la force inhérente au récit, lui qui semble contenir le temps. Le récit est hypnotisant⁴.

Walter Haug et Burghart Wachinger (éd.), *Exempel und Exempelsammlungen*, Tübingen, Niemeyer, 1992, p. 137-172.

1 Aristote, *Poétique*, XXIII.

2 Roland Barthes, « Introduction à l'analyse structurale des récits », dans *Communications*, 8, 1966, p. 1-27 (p. 10).

3 Michael S. Gazzaniga, *Nature's Mind : the Biological Roots of Thinking, Emotions, Sexuality, Language, and Intelligence*, Harmondsworth, Penguin, 1994, p. 121-137, cité dans Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino, *Homo fabulator*, ouvr. cité, p. 48. Les auteurs ajoutent : « On peut alors se demander, avec Daniel C. Dennett, si la conscience elle-même n'est pas avant tout narrative : avoir conscience, c'est peut-être avoir la capacité de se raconter des histoires ». Sur ce sujet, voir les articles de David Herman, et *Basic Elements of Narrative*, Malden, Wiley-Blackwell, 2009.

4 Malgré tout, « le temps enveloppe toutes choses – y compris le récit qui tente de l'ordonner. Il est une autre façon pour le temps d'envelopper le récit, c'est de susciter la formation de modes discursifs autres que le mode narratif, qui en disent, d'une autre façon, la

Ce pouvoir apparent donne au récit tout son attrait. Toutefois, pour captiver, la part d'inconnu est une condition essentielle. Un roman peut être lu des dizaines de fois, une blague lasse dès la deuxième audition. Un récit connu se sclérose en topos. Pour que son charme perdure, l'histoire doit garder de son mystère. Ainsi, « la composition, dans la tragédie la plus belle, ne doit pas être simple mais complexe¹ ». Le degré d'originalité de la représentation du changement rendra le récit plus ou moins réussi. Bien entendu, les situations initiale et finale peuvent aussi attirer par la qualité de leurs tableaux. Mais c'est l'intrigue qui tient en haleine.

Tous les récits n'ont pas la même taille : la plupart d'entre eux contiennent plusieurs récits, qui forment alors les épisodes d'une plus grande narration. À la base de tout récit se trouve la forme simple², c'est-à-dire un récit qui ne contient pas d'autres récits. On pourrait la rapprocher – sans toutefois la confondre – avec le motif des folkloristes³ et ou le topos narratif des narratologues⁴. Cette simplicité le rend facilement mémorisable.

Un autre facteur important est le caractère « réel » ou « fictif » du récit. Pour bien comprendre cet aspect, il convient de faire abstraction d'un mode de pensée contemporain, qui à une extrémité considère comme faux et donc mensonger tout ce qui n'est pas prouvé « scientifiquement », et à l'autre prône un tout relatif. En fait, « le monde n'est pas constitué des

profonde énigme. Il vient ainsi un moment, dans un ouvrage consacré au pouvoir qu'a le récit d'élever le temps au langage, où il faut avouer que le récit n'est pas tout et que le temps se dit encore autrement, parce que, pour le récit aussi, il reste l'inscrutable » : Paul Ricœur, *Temps et récit*, t. III, Paris, Seuil, 1985, p. 389. Cette limite du récit ne doit pas en définitive mener à l'obscurantisme (p. 392) : « Le mystère du temps n'équivaut pas à un interdit pesant sur le langage ; il suscite plutôt l'exigence de penser plus et de dire autrement. S'il en est ainsi, il faut poursuivre jusqu'à son terme le mouvement de retour, et tenir que la réaffirmation de la conscience historique dans les limites de sa validité requiert à son tour la recherche, par l'individu et par les communautés auxquelles celui-ci appartient, de leur identité narrative respective. C'est là le noyau dur de toute notre investigation ; car c'est dans cette recherche seulement que se répondent avec une pertinence suffisante l'aporétique du temps et la poétique du récit ».

1 Aristote, *Poétique*, 1453a.

2 Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino reprennent l'expression – mais non le sens – à André Jolles, *Einfache Formen. Legende, Sage, Mythe, Rätsel, Spruch, Kasus, Memorabile, Märchen, Witz*, Tübingen, Niemeyer, 1930 (version française, Paris, Seuil, 1972).

3 « A motif is the smallest element in a tale having a power to persist in tradition. In order to have this power it must have something unusual and striking about it » : Stith Thompson, *The Folktale*, New York, 1946 (repr. Berkeley, University of California Press, 1977), p. 415.

4 Pierre Rodriguez et Michelle Weill, *Qu'est-ce que le topos narratif pour la Sator ?*, <http://www.satorbase.org/index.php?do=outils#definitions>, consulté le 8 décembre 2009.

deux domaines opposés du jeu et du réel mais d'un ensemble de sphères de réalité reliées par des rapports multiples et complexes¹ ». Le langage est l'extériorisation, la mise en réel de notre imagination qui est – à son tour – la représentation du réel en son absence. Toute production langagière est donc par essence fictive. La différence entre récit réel et fictif n'est pas une opposition vrai-faux, mais passé-possible. Pour reprendre Aristote : « En effet, l'historien et le poète ne diffèrent pas par le fait qu'ils font leurs récits l'un en vers l'autre en prose (on aurait pu mettre l'œuvre d'Hérodote en vers et elle ne serait pas moins de l'histoire en vers qu'en prose), ils se distinguent au contraire en ce que l'un raconte les événements qui sont arrivés, l'autre des événements qui pourraient arriver² ». Dès lors, c'est l'idée même de monde réel qu'il faut remettre en cause. En fait, la réalité est inextricablement liée à notre perception. Toute notre connaissance réside dans des « façons de faire des mondes³ ». Le récit historique – en d'autres termes l'écriture de l'histoire – est donc un récit comme un autre, à la différence essentielle que son auteur va se baser sur des sources.

ARGUMENT ET RÉCIT

L'emploi de la narration dans l'argumentation exemplaire n'est pas sans conséquence sur l'efficacité rhétorique. Cela s'explique par les caractéristiques communes entre exemple/illustration et récit, et ce à deux niveaux. Premièrement, la référence au réel. L'exemple et l'illustration fondent le réel. Le récit quant à lui se nourrit d'un type de réel, celui qui passe, le temporel. Deuxièmement, la relation au changement. Tout argument promeut une réduction de distance entre interlocuteurs. Plus particulièrement, l'exemple met en avant un lien causal entre deux réalités à travers l'induction. Le récit quant à lui représente le changement. Il réduit l'infini des possibles à une histoire. Il donne une causalité à la chronologie.

Certaines caractéristiques du récit vont aider l'argument. Tout argument, pour agir, doit d'abord être reçu. Il se doit d'attirer l'attention. Le récit procure un exorde de premier choix par le truchement de l'intrigue. L'argument doit être compréhensible. Le récit est le stade le plus basique de la connaissance du changement, le plus proche des sens. Dans une

1 Jean Molino et Raphaël Lafhail-Molino, *Homo fabulator*, ouvr. cité, p. 57.

2 Aristote, *Poétique*, 1451b.

3 Pour reprendre le titre du livre de Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, Paris, Éditions Jacqueline Chambon, 1992.

perspective morale, il est l'argument du même au même par excellence. Un personnage *x* a fait une action *a* et il s'en est suivi une situation *b*. En conséquence, en faisant *a*, il arrivera *b*.

L'exemple/illustration, pour être pleinement efficient, imposera ses normes au récit. Ainsi, « l'exemple sera prudemment dépouillé pour éviter que la pensée ne soit distraite ou ne dévie du but que se propose l'orateur », tandis que pour l'illustration, l'usage de détails porte moins à conséquence, vu que la règle générale est connue, et non à découvrir¹. Le récit devra viser la clarté afin d'être compréhensible. Cela explique que la forme simple épurée soit indiquée pour l'*exemplum*. Car demeure toujours le danger de voir l'attrait « esthétique » du récit reprendre le pas sur l'argument². On voit dès lors rejaillir la question du genre littéraire. Si l'*exemplum* peut être un récit, est-il pour autant lié à des canons ? Non, car malgré le fait que l'effectivité de l'argument dépende de la simplicité du récit, l'*exemplum*, à la différence de la fable ou de la parabole par exemple, ne s'appuie qu'accessoirement sur la forme pour se donner de la valeur. Ce qui compte avant tout, c'est la pertinence de l'argument.

	<i>Fonction</i>	<i>But</i>	<i>Qualité</i>	<i>Forme</i>
Récit	Représentation du changement	Plaire	Intrigant	Complexe
Exemple	Explication du changement	Convaincre	Imagé	Simple
Exemple narratif	Explication du changement par sa représentation	Convaincre par le plaisir	Intrigant et imagé	Simple (+) Complexe (-)

L'*exemplum* utilise donc le récit. Cet usage peut toutefois varier en intensité. Plus il est conscient et manifeste, moins le message propre au

- 1 Chaïm Perelman et Lucie Olbrechts-Tyteca, *Traité de l'argumentation*, ouvr. cité, p. 482. La même considération se trouve chez Jacques de Vitry : « Cependant, pour réveiller et aiguïser l'attention des laïcs, il faut y insérer des exemples accessibles à tous, mais qui toutefois leur apportent quelque édification, afin d'éviter que cette parole prophétique ne nous soit objectée : *Des gens iniques m'ont raconté des histoires et non ta loi*. Quand, en effet, durant notre combat contre le diable, nous assiègerons la cité selon le mandat de la Loi, nous devons couper les rameaux stériles et non ceux qui portent du fruit. Nous devons donc exclure de nos sermons les fables stériles et les chants maniérés des poètes » : Jean-Claude Schmitt (sous la dir. de), *Prêcher d'exemples : récits de prédicateurs du Moyen Âge*, Paris, Stock, 1985, p. 51.
- 2 Karlheinz Stierle, « L'Histoire comme Exemple, l'Exemple comme Histoire. Contribution à la pragmatique et à la poétique des textes narratifs », *Poétique* 3, 1972, p. 176-198.

contenu de la narration est important. On le remarque particulièrement dans les recueils d'*exempla*, lorsqu'un même récit peut être rangé sous plusieurs rubriques¹. À l'inverse, le message du récit garde toute son importance lorsque son utilisation (en dehors du message propre au contenu) est limitée, voire nulle. Les histoires des Pères du désert dans les *Vitae Patrum* se trouvent dans un contexte ascétique et leurs auteurs ne cherchent pas tant à convaincre sur un point précis qu'à informer d'une réalité spirituelle présente dans le récit. À mi-chemin, on retrouve le récit exemplaire², tel qu'il apparaît dans les collections cisterciennes. Dans ces recueils, les récits appuient une thèse générale implicite, qui est principalement celle de la mise en avant de l'ordre de Cîteaux³. En conséquence, on ne peut qu'insister sur le rôle central du destinataire dans l'argumentation exemplaire. En soi, tout récit est interprétatif, vu qu'il donne une réponse à une incertitude. Le passage du récit à l'*exemplum* correspond à la prise de conscience par le locuteur de la force du récit et de son emploi dans un cadre argumentatif. Il dépend de la concentration (à la manière d'un faisceau lumineux) du champ sémantique de l'histoire par rapport à une problématique particulière. Prenons pour exemple le récit d'un prêtre qui avale une araignée tombée dans le calice. Le même jour, lors d'une saignée, l'araignée ressort intacte⁴. Cette histoire peut être lue comme un fait extraordinaire et racontée pour valoriser le mystère de l'eucharistie ou le lieu où s'est passé le miracle, ou bien encore utilisée dans un cadre canonique comme réponse face à un problème analogue⁵.

-
- 1 Jacques Le Goff, « Le vocabulaire des *exempla* d'après l'*Alphabetum narrationum* (début du XIV^e siècle) », dans *La lexicographie du latin médiéval et ses rapports avec les recherches actuelles sur la civilisation du Moyen-Âge. Colloques internationaux du CNRS n° 589, Paris 18-21 octobre 1978*, Paris, CNRS, 1981, p. 321-332.
 - 2 Hans Detlef Oppel, « Exempel und Mirakel », *Archiv für Kulturgeschichte*, 59, 1976, p. 96-114 ; Thomas Füsser, « Vom *exemplum Christi* über das *exemplum sanctorum* zum 'Jedermannsbeispiel'. Überlegungen zur Normativität exemplarischer Verhaltensmuster im institutionellen Gefüge der Bettelorden des 13. Jahrhunderts », dans Gert Melville et Jörg Oberste (éd.), *Die Bettelorden im Aufbau : Beiträge zu Institutionalisierungsprozessen im mittelalterlichen Religiosentum*, Münster, LIT Verlag Münster, 1999, p. 27-105.
 - 3 Brian Patrick Mc Guire, « Cistercian Storytelling – a Living Tradition : Surprises in the World of Research », *Cistercian Studies Quarterly*, 39, 2004, p. 281-309.
 - 4 Olivier Legendre, *Collectaneum exemplorum et visionum Clarevallense*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 227 (<http://gahom.ehess.fr/thema/index.php?id=6966&lg=fr>).
 - 5 John Sherren Brewer et al. (éd.), *Ginaldi Cambrensis opera*, t. II : *Gemma ecclesiastica*, Londres, 1862, p. 122-124.

Ce *modus usandi* du récit, s'il a pu varier en fonction des époques, n'est pas dépassé¹. Il est au contraire plus que jamais présent. On le retrouve aujourd'hui sous l'étiquette du *storytelling*², c'est-à-dire l'art de convaincre par les histoires. La théorisation du *storytelling* est apparue outre-Atlantique dans les années quatre-vingt³. Des managers partaient du constat que le récit est le meilleur moyen de communication et de conviction. Le but des formations en *storytelling* est l'acquisition d'une intelligence narrative, la capacité de traduire un message en récit. Comme qualité essentielle, l'histoire doit être simple et aller droit au but⁴. D'aucuns, tel Christian Salmon, ont dénoncé l'usage de cette méthode par les politiciens⁵, considérant le *storytelling* comme un formatage intellectuel. Les théoriciens du genre ne nient pas ce danger, mais le relativisent : « Although this approach of saying whatever you can get away with may have short-run gains, in terms of long-term trust and enduring enthusiasm, it is a frequently trod path to disaster⁶ ». Cette remarque est un rappel à la nature même de la rhétorique : un dialogue accepté.

La sémantique de l'*exemplum* est double. D'une part, au sens strict, il est le cas du passé fondant le réel, l'*exemplum* historique. Relation d'un événement, il est initialement un récit. Sous forme de narration, se nourrissant des qualités de ce type de langage, il est particulièrement apprécié et efficace. En tant qu'argument rhétorique, il est une réponse *sur* une question qui vise à la supprimer. L'*exemplum* est donc un argument qui fonde le réel par la narration (ou son rappel) d'un événement passé⁷.

1 Pour un point de vue opposé, Claude Bremond, Jacques Le Goff et Jean-Claude Schmitt, *L'exemplum*, ouvr. cité, p. 57.

2 Dans son sens initial, le *storytelling* est l'art de conter des histoires.

3 Christian Salmon, *Storytelling - La machine à fabriquer des histoires et à formater les esprits*, Paris, La Découverte, 2008², p. 45-73.

4 Dans un des ses ouvrages, Stephen Denning propose un tableau reprenant le type d'histoire à utiliser en fonction de la tâche à effectuer : *The Leader's Guide to Storytelling : Mastering the Art and Discipline of Business Narrative*, San Francisco, John Wiley and Sons, 2005, p. 18.

5 Voir, par exemple, le clip de campagne du camp républicain aux élections présidentielles américaines de 2004, « Ashley's Story ». Cette vidéo est disponible sur Internet.

6 Stephen Denning, *The Secret Language of Leadership : How Leaders Inspire Action Through Narrative*, San Francisco, 2007, p. 121 : cela signifie en substance que même si cette façon d'éluder peut être rentable à court terme, elle s'avère catastrophique à long terme car elle porte atteinte à la confiance et à la ferveur.

7 Cette définition se rapproche de celle de Jean-Yves Tilliette : « Pour moi, l'*exemplum* médiéval n'est pas 'un récit qui vise à persuader', mais plutôt un 'mode de persuasion

Lorsque l'événement n'est pas passé mais imaginé, on parlera de fable, de parabole. D'autre part, au sens large, l'*exemplum* est une similitude, une *homoiosis*. L'*exemplum* est donc un argument qui fonde le réel par la présentation (ou son rappel) d'un cas concret. Ses formes peuvent être multiples – l'exemple peut être vu ou entendu, raconté ou décrit – mais l'*exemplum* puise sa substance d'une réalité comprise, maîtrisée. Dans une perspective chrétienne, cette réalité sera le reflet, le *speculum*¹, de la pleine Vérité. D'ailleurs, l'Incarnation est l'icône suprême, celle du Verbe fait chair pour rendre sensible les mystères du Ciel : *Immo, cum ipse esset eterna sapientia, incorporea, inuisibilis, etiam ab hominibus incomprehensibilis, uoluit temporaliter incorporari et carne uestiri, ut ab hominibus facilius posset cognosci et comprehendere humanis sensibus. Ideo : Verbum caro factum est et habitauit in nobis, etc*².

Cette perspective christique de l'Incarnation de la Vérité (Jean 14 :6) amène en définitive à relativiser la frontière entre un *exemplum* argument (renvoyant à une vérité) et un *exemplum* modèle (renvoyant à une personne). Pour les auteurs médiévaux, il semble plutôt y avoir relation que distinction. La notion d'*exempla patrum* est une constante dans les introductions des recueils d'exemples : *exempla sanctorum tam uisa quam audita et uerbis*³. Constat identique chez Denys le Chartreux : *Propter quod asserit Leo Papa : Facilis ad exhortandum sit ratio, efficax ad persuadendum ; validiora tamen sunt exempla quam uerba, et majus est opere docere quam uoce. Sanctus quoque Bernardus : Nullum, inquit, melius consilium arbitror, quam si exemplo tuo studeas fratrem tuum docere quae oporteat et quae non oporteat fieri, provocans eum ad meliora non uerbo neque lingua, sed opere et ueritate*⁴.

qui prend la forme du récit' » : « *Exemplum* rhétorique : questions de définition », dans Jacques Berlioz et Marie-Anne Polo de Beaulieu, *Les exempla médiévaux*, ouvr. cité, p. 43-65 (p. 65).

- 1 On retrouve cette référence paulinienne dans l'introduction d'un recueil d'*exempla* : Marie-Anne Polo de Beaulieu (éd.), *La Scala coeli de Jean Gobi*, Paris, CNRS, 1991, p. 165.
- 2 « En effet, alors que Lui-même était la sagesse éternelle, incorporelle et invisible, et incompréhensible pour les hommes, Il [le Christ] a voulu s'incarner dans le temps et se revêtir de la chair, afin qu'il puisse être plus facilement connu des hommes et compris par les sens humains. D'où : *le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous* » : Jacques Berlioz (éd.), *Stephanus de Borbone. Tractatus de diversis materiis predicabilibus. Prologus, prima pars : de dono timoris*, Turnhout, Brepols, 2002, p. 4.
- 3 *Id.*, p. 13.
- 4 « C'est pourquoi le pape Léon affirme : la raison peut être bonne pour exhorter et efficace pour persuader ; cependant, les *exemples* touchent plus que les mots, et il est meilleur d'enseigner par l'acte que par la parole. Aussi saint Bernard : j'estime qu'il n'est pas

En effet, plutôt que de se trouver dans une optique de différenciation, on assiste davantage à une transposition platonicienne : l'*exemplum* (= argument) est la représentation d'un *exemplum* (= cas concret) qui est l'action d'un *exemplum* (= modèle = *exemplar*) en référence à/inspiré par l'*Exemplum* (= parangon = Dieu). Car, fondamentalement, tout *exemplum* est la représentation de la Vérité : *Christus est tanquam liber exemplaris, ad cuius exemplum totam vitam nostram debemus deducere, et ipsam corrigere*¹.

Nicolas LOUIS
Facultés Universitaires Notre-Dame
de la Paix, Namur

de meilleur conseil, que de montrer à ton frère par ton exemple ce qu'il convient ou ne convient pas de faire, en l'invitant vers les choses meilleures ni par la parole ni par la langue mais par les actes et la vérité » : *Doctoris ecstatici D. Dionysii Cartusiani Opera omnia in unum corpus digesta ad fidem editionum Coloniensium*, t. XXXIX, Tournai-Montreuil, 1910, p. 575.

- 1 « Le Christ est tel un livre exemplaire, à l'exemple duquel nous devons mener toute notre vie, et la corriger » : Figarol, P. Adel, *Sermones aurei. Quadragesimale aureum eximii doctoris R. P. F. Jacobi de Voragine ordinis praedicatorum quondam archiepiscopi Januensis*, t. I, Toulouse, 1874, p. 441 (*in die Parasceves, Sermo II*); R. Clutius (éd.), *Jacobus de Voragine, Sermones aurei*, Cracovie, 1760, p. 173a.